



Biosécurité en élevages avicoles

Impact sur les projets d'installation / transmission

chambres-agriculture-bretagne.fr



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

 **MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*




**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE**



Programme

- La biosécurité : à quoi ça sert ?
- Arrêté biosécurité : contenu et impact sur les projets
- Mise à l'abri des volailles : définition et application en élevages
- Points divers / aides



La biosécurité : à quoi ça sert ?

2

La biosécurité

- Fait partie de la base de la conduite d'élevage avicole.
- C'est avant tout nécessaire pour la rentabilité et le bien-être des animaux en limitant les agents pathogènes.
- Un accent mis sur la biosécurité en lien avec les maladies réglementées qui posent des problèmes plus importants de santé animale et / ou humaine.

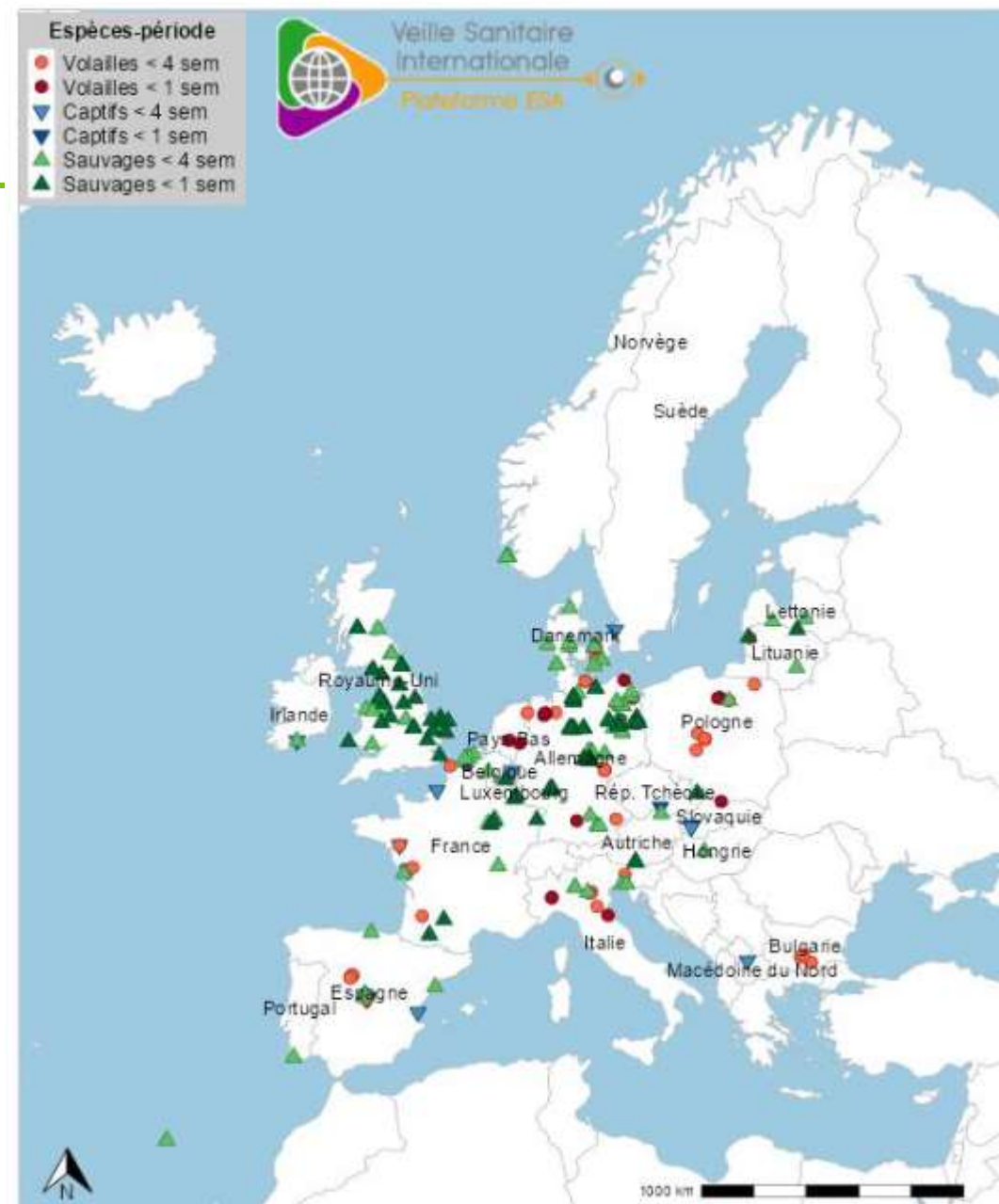
Les maladies réglementées

Classification	Maladies	Déclaration Surveillance	Certification	Prévention	PISU
ADE	• Influenza aviaire (IA) hautement pathogène • Maladie de Newcastle	x	x	x	x
DE	• Mycoplasmoses aviaires • Salmonellose aviaire : S. Pullorum, S. Gallinarum, S. Arizonae • IA faiblement pathogène • Chlamydiose aviaire	x	x		
E	• Fièvre du West Nile	x			

Situation IAHP



Situation au 30/09



Situation au 26/10

Impacts économiques en cas d'IAHP

▪ Pour l'élevage touché

- Destruction des animaux, aliment, fumier et potentiellement du matériel non désinfectable (pandours en bois...)
- Indemnisation sanitaire sur la valeur marchande objective des animaux, une partie seulement du N&D, matériel au prorata de la durée d'amortissement (7 ans).

/!\ Réfaction des aides si non respect de la réglementation

6

▪ Pour les élevages dans les zones

- Plus de mise en place d'animaux
- Indemnisation économique (FranceAgriMer) perte de marge brute avec des modalités variables selon les années. Un risque de disparition de cette aide.
- Aide FMSE notamment pour les JI qui n'ont pas de comptabilité n-1



Arrêté biosécurité

Contenu et impact sur les projets

7

➤ Arrêté du 29 septembre 2021 relatif aux mesures de biosécurité

Pour qui?

- Arrêté du 29 septembre 2021 relatif aux mesures de biosécurité applicables par les opérateurs et les professionnels liés aux animaux dans les établissements détenant des volailles ou des oiseaux captifs dans le cadre de la prévention des maladies animales transmissibles aux animaux ou aux êtres humains

Pourquoi?

- Afin de prévenir l'apparition, le développement de maladies animales dans les établissements détenant des volailles ou des oiseaux captifs et les risques de propagation de ces maladies vers d'autres établissements, l'arrêté précise les mesures de biosécurité applicables en matière de fonctionnement et de protection physique des établissements et aux personnes intervenant au sein de ceux-ci.

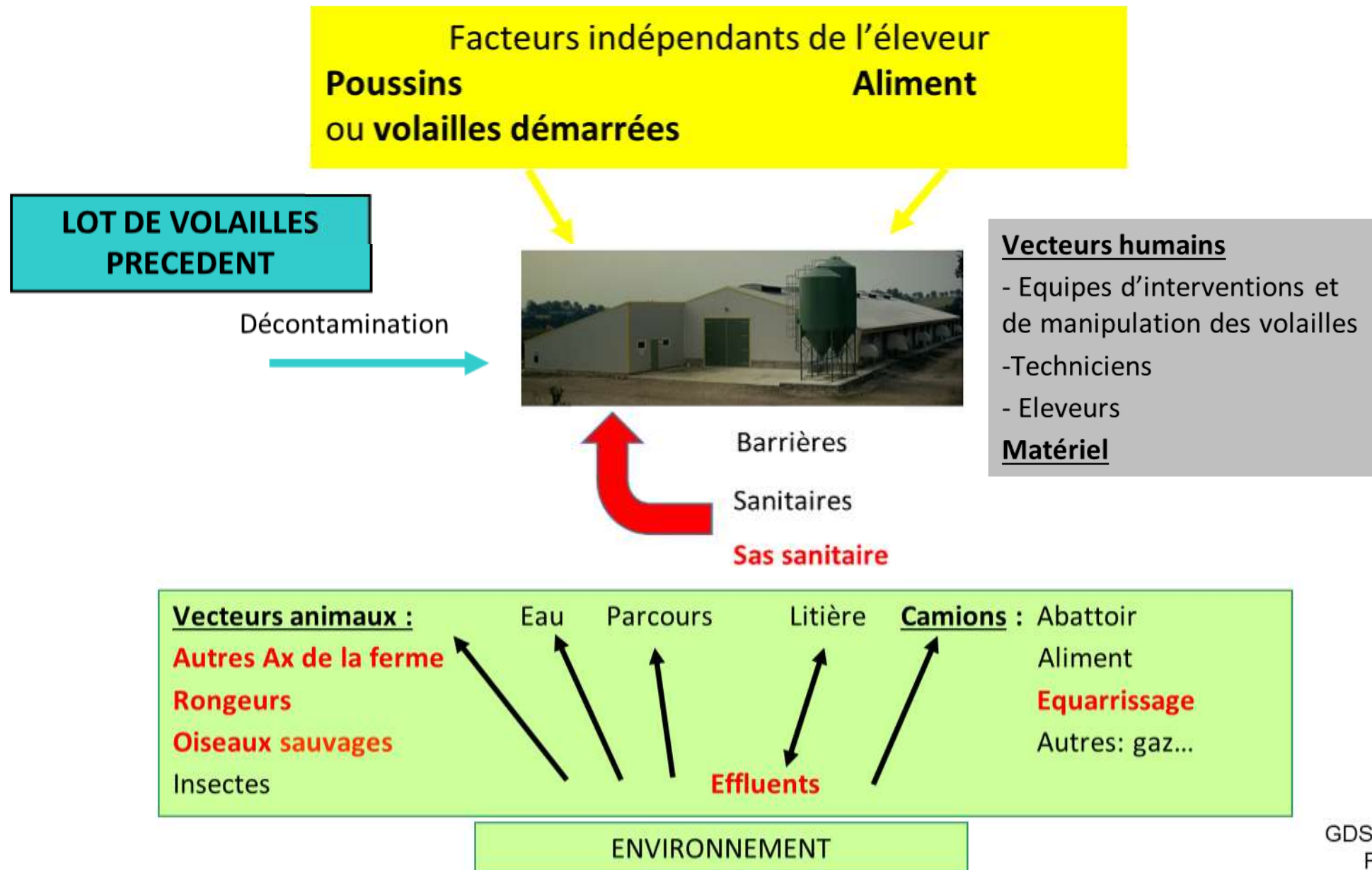
➤ Arrêté du 29 septembre 2021 relatif aux mesures de biosécurité

comment?

- Art 3 : à partir d'une **analyse des risques d'introduction**, de **développement** et de **diffusion** de maladies animales au sein de son établissement, tout propriétaire ou détenteur d'oiseaux définit un plan de biosécurité pour l'ensemble de son établissement. Le plan est consultable sur support papier ou électronique lors de tout contrôle et tenu à jour.

9

C'est le jour du premier contrôle que l'on sait si le plan de biosécurité est correct ou non



Travail sur le zonage de l'élevage

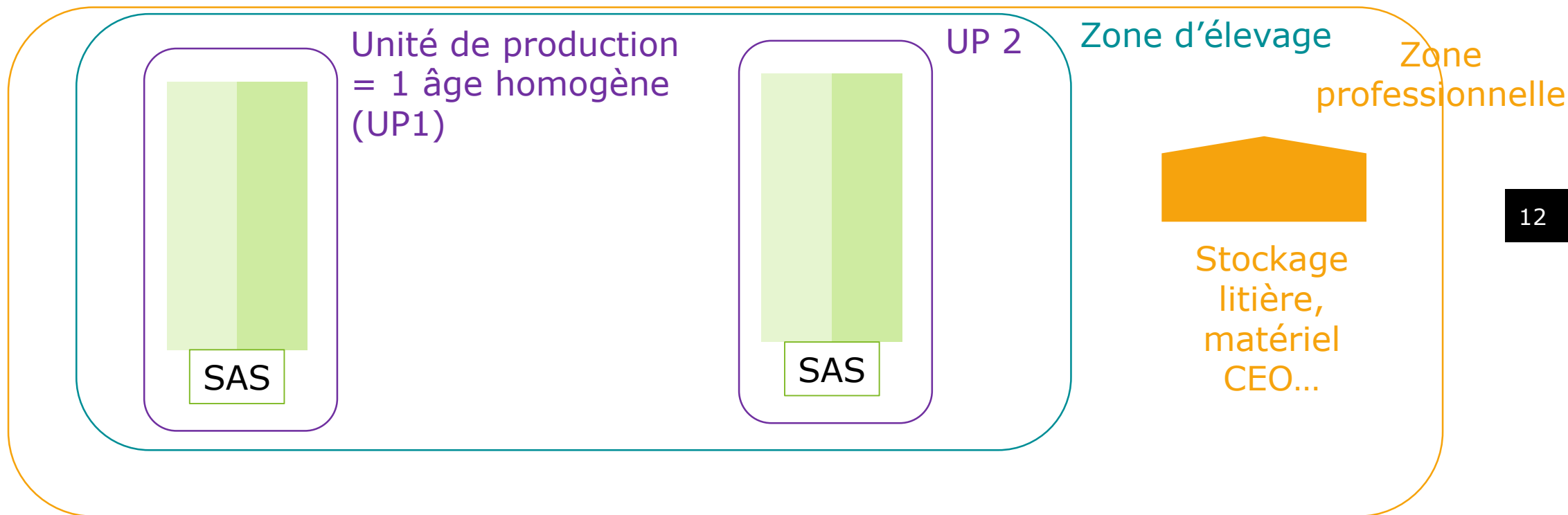
Priorité n°1

chambres-agriculture-bretagne.fr



➤ Zonage de l'élevage et flux

- Travail sur vue satellite (1^{ère} ébauche en formation biosécurité)

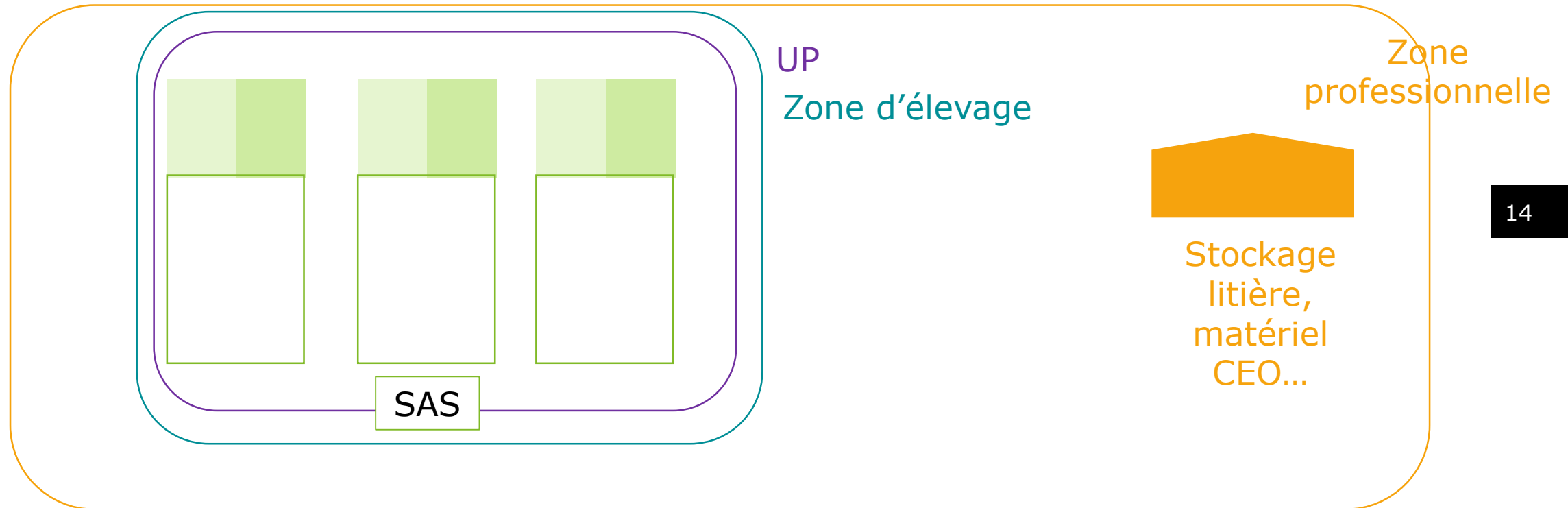


Le reste : Zone publique

« Mise sous cloche » de la zone pro

- Les véhicules restent à l'extérieur sauf livraison => signalisation
- Si un véhicule doit pénétrer => désinfection
- Le sale va à l'extérieur => fumier/ lisier et équarissage
- Les difficultés
 - !!! Autres ateliers
 - Gestion du matériel en multisite
 - Habitations au sein de la zone d'élevage

➤ Zonage de l'élevage et flux : adaptation vente directe



En pratique en vente directe

- Possibilité d'élever poulet et pintades en même temps dans le bâtiment
- On éloigne les palmipèdes
- Deux lots de poules d'âge différent = 2 salles

➤ Impact financier du zonage

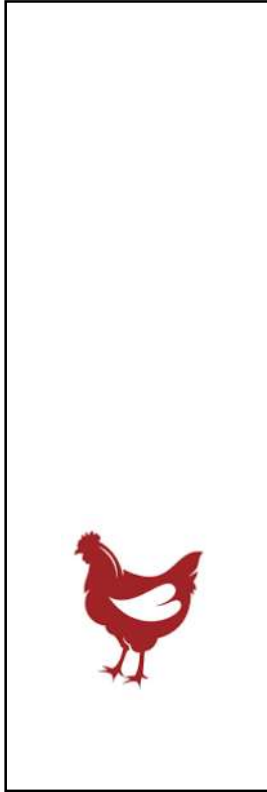
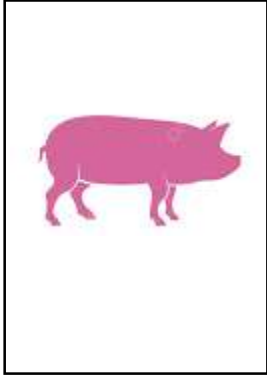
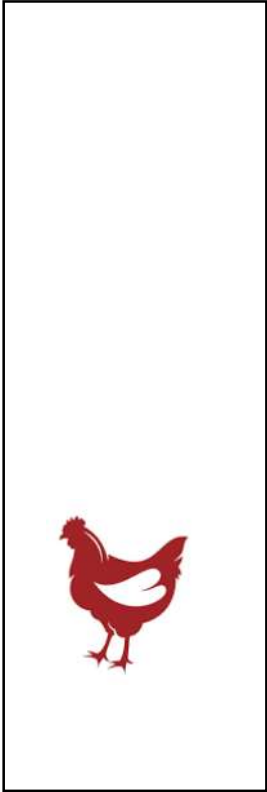
- Quelques centaines d'euros : chaîne + signalisation
- Peut aller jusqu'à la demande de déplacer des bâtiments, arrêter une activité (coût +++)

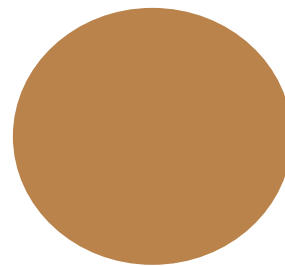
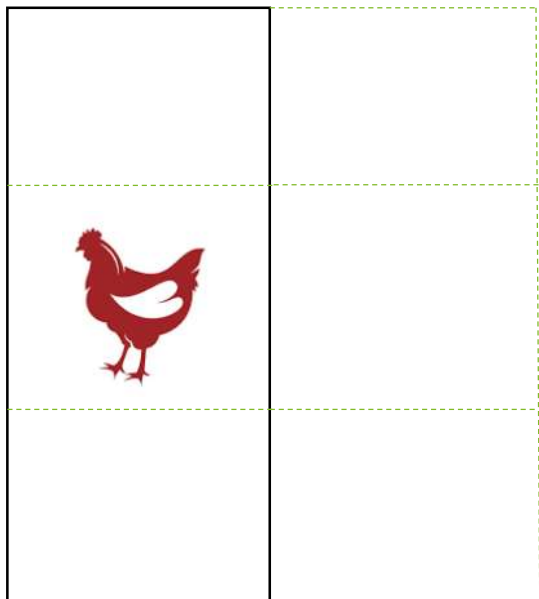


Zonage : situations les plus délicates

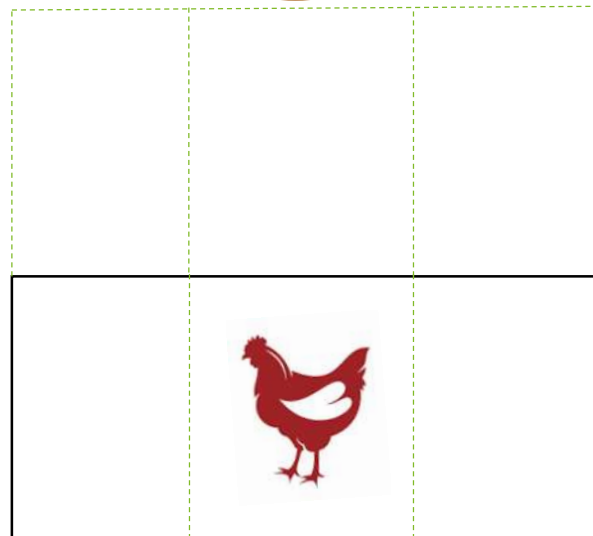
chambres-agriculture-bretagne.fr







Fosse lisier
porcs



Gestion des véhicules entrants

chambres-agriculture-bretagne.fr



➤ Désinfection roues et bas de caisse

- Mieux si déjà fait à l'extérieur (camion d'aliment...)
- Avoir un dispositif pour le faire, notamment en prévision de zones réglementées



50 €
HT



300 € HT



2509442
MS Portique de
désinfection 2.0 demi-
hauteur, ensemble...

4.700,00 €



M2509441
MS Portique désinfection
3.0, ensemble complet

A partir de
4.950,00 €

HT

Le sas

chambres-agriculture-bretagne.fr



Qu'est-ce qu'un sas ?

- Le minimum :
 - Zone propre / zone sale
 - Changement de tenue
 - Lavage de mains
- Problématique de l'approvisionnement en eau lorsque le site est éloigné avec des bâtiments déplaçables.

➤ Exemples de réalisation en vente directe



➤ Coût de petits sas



Exemple : 2000€ pour 3,75 m²



Exemple : 2000€ à 2500 € pour 3,5 m²

➤ L'intérêt du sas 3 zones



➤ Quid du pédiluve ?

- Pédiluve liquide = « merdiluve »
- Préférer le pédichaux avec chaux éteinte ou équivalent



GDS

Nettoyage désinfection, dératisation

chambres-agriculture-bretagne.fr



Nettoyage / désinfection

- En amont de l'installation : attention à l'aptitude au nettoyage / désinfection
 - Eviter le bois
 - Attention aux fissures, détérioration de l'isolant
- Programme de N&D complet
 - Un lavage eau chaude
 - 1^{ère} désinfection : lance à mousse
 - 2^e désinfection après mep litière : thermonébulisation



Dératisation

En théorie faisable par l'éleveur, en pratique certaines DDPP refusent

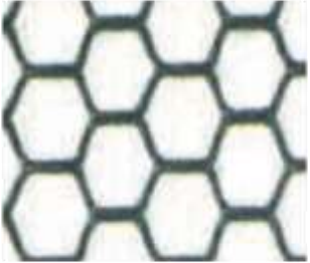
Même avec un contrat il faut vérifier les postes d'appâtage !

Ordre de grandeur selon la taille de l'élevage et le nombre de passage : 500-1500 €

30



Protection contre les oiseaux sauvages



60cm de haut x 50m => 200 € TTC



! Stockage litière



Hangar fermé
Bâchage
Filet anti-oiseaux



La gestion de l'équarissage

chambres-agriculture-bretagne.fr



Le bac à équarissage

- Congélation en attendant le passage de l'équarisseur (*congélateur coffre d'occasion 40-200 €*). A l'abri.
- Bac à équarissage homologué. Les chauffeurs n'en prennent pas soin => le moins cher (600-1000€).
- Plate-forme stabilisée pour le déposer.



➤ Le passage de l'équarisseur

- Circuits-longs : cotisation à l'ATM (volailles de chair notamment), passage autant que de besoin.
- Obligation d'avoir un contrat en circuits courts : paiement au passage.
- En théorie possibilité d'utiliser des sacs d'équarissage. En pratique peu appliqué.



150€ les 100

La gestion des déjections

chambres-agriculture-bretagne.fr



L'épandage des effluents

- Epandage lisier ou fumier **non assaini interdit**
 - Dérogation si enfoui (10-15 cm)
 - Autre exploitation si traçabilité et engagement écrit
 - & <20 km si palmipèdes

- Assainissement =
 - Stockage 42 jours fumier / fientes sèches ; 60 jours lisier
 - Assainissement rapide
 - Établissement agréé ou enregistré

➤ Stockage au champ

- Sur des parcelles exploitées, qtt cohérentes / besoins
- Pendant max 9 mois
- Délai de retour : 3 ans
- En tas **couvert** de max 3 m (bâches respirantes / 30 cm de paille)
- Attention aux vents dominants pour le stockage, distance aux cours d'eau, habitations...

37



Bâche
10mx25m
400 € HT



Pas de stockage de fumier sur parcours



Mise à l'abri des volailles

38

➤ Niveaux de risque IAHP



- Risque élevé => Mise à l'abri de toutes les volailles
- Risque modéré => Mise à l'abri des volailles en ZRP et ZRD
- Risque négligeable



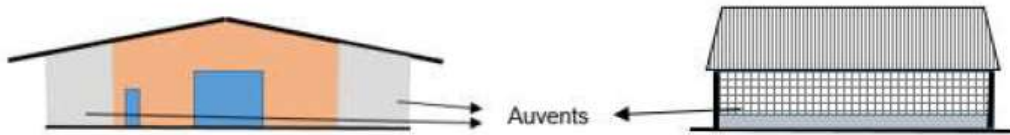
- Mortalité quotidienne normale x 3
- Baisse de la conso d'eau / aliment > 25%
- Chute de ponte > 15%



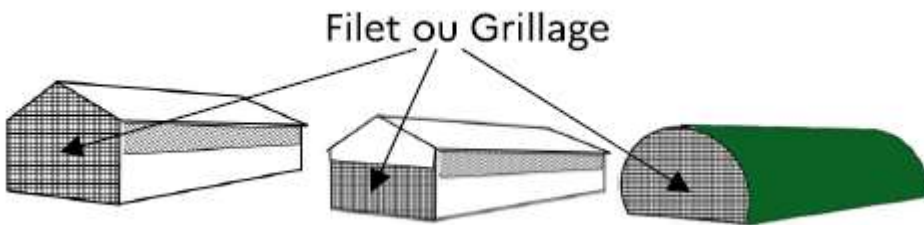
Mise à l'abri des volailles



Bâtiment fermé



Jardin d'hiver



Abris légers

Dérogation parcours réduits

- Parcours dont la surface initiale est réduite par l'installation d'une clôture.
- Pas d'alimentation ou d'abreuvement sur parcours.
- Pas de zone inondée, distance de 500m des plans d'eau et cours d'eau
- Surface du parcours :
 - Maximum 30m entre la limite du parcours et le bâtiment
 - Ou maximum 0,5m² par volaille
- Demande faite par le vétérinaire à chaque arrêté imposant la mise à l'abri

La mise à l'abri

	Août		Sept.		Oct.		Nov.		Déc.		Janv.		Fév.		Mars		Avril		Mai		Juin		Juil.	
2016/2017								1 7	6								1 4		4					
2020/2021						2 6	6											2 3		2 7				
2021/2022				1 0			4												1 0		1 7			
2022/2023	1 2																		5				1 1	
2023/2024							2 9	4							1 8				3					
2024/2025						1 5	9								2 1				8					
2025/2026						1 6	2 2																	

➤ Coût de la réduction du parcours

- Exemple 1 bâtiment poulet label 400 m², parcours de 1,1 ha, 105 x 105m



Electrifiable 50m, 1,12m de haut + 15 piquets
=> Environ 300€



CABI AIR

**Volière poule
de 10m² à 60m²**

POULES PONDEUSES

VOLAILLES DE CHAIR

CANARDS

Autres points importants pour les porteurs de projet

chambres-agriculture-bretagne.fr



Points importants pour les porteurs de projet

- Si travail avec un prestation abattoir / CEO => Avoir un plan B ou C en cas d'IAHP
- Faire la formation biosécurité ou au moins se poser les questions suffisamment en amont
- Pas le point le plus contrôlé mais le plus important : qualité de l'eau

➤ Rappels réglementaires pour les petits projets

- Rappels réglementaires pour les petits projets volailles dans vergers / maraîchage :

<https://geco.ecophytopic.fr/reconnecter> | élevage et | animal



Aide Agri Invest

chambres-agriculture-bretagne.fr



Dispositif biosécurité volailles / lapins

- Investissement minimum 6 000 € HT maxi 120 000 € HT
- Aide 25% + 15% si JA / AB
- Investissements :
 - Stockage
 - Equarissage
 - Qualité de l'eau
 - Stockage aliment bâtiment mobile
 - Filtration d'air en repro
 - Lutte contre la faune sauvage
 - Création accès parcours depuis le sas
 - Rénovation parois pour nettoyabilité
 - Aire bétonnée pour le N&D
 - Caisse de transport de volailles
 - Sas sanitaire
 - Clôtures notamment pour parcours réduits
 - Aires de stationnement, signalétique